

## DOSSIERS AUTOCARS DU CONSEIL REGIONAL OCCITANIE (MAISON DE REGION DU GARD)

### Sont concernés :

- Les élèves d'Arles scolarisés à Nîmes (ligne 130)
- Les élèves de Tarascon scolarisés à Nîmes ou à Avignon (ligne 151)
- Les étudiants et les apprentis
- Les élèves inscrits dans un établissement public ou privé sous contrat avec l'état

### Pièces à fournir :

- ✓ 2 photos (une à apposer sur le dossier d'inscription et une à apposer sur l'attestation provisoire à remettre)
- ✓ Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'électricité, gaz ou téléphone....)
- ✓ Un certificat de scolarité 2021-2022
- ✓ Ou un document justifiant de l'inscription 2021-2022
- ✓ Ou le dernier bulletin justifiant l'orientation scolaire

Remettre à l'élève l'attestation provisoire, ci-après.

\*\*\*\*\*

## **GRATUITE** POUR LA DELIVRANCE D'UN CONTRAT SCOLAIRE SUR LE RESEAU LIO

### **UNIQUEMENT**

- VALABLE DURANT LA PERIODE SCOLAIRE
- POUR UN ALLER / RETOUR
- EN CAR

\*\*\*\*\*

LES ETUDIANTS OU APPRENTIS DE MOINS DE 26 ANS QUI  
SOUHAITERONT BENEFICIER D'UN ABONNEMENT « LIBRE  
CIRCULATION », DEVRONT SE RENDRE A L'AGENCE  
COMMERCIALE « LIO ».

**L'ABONNEMENT SERA A LEUR CHARGE**

- **20 € / MOIS**
- **195 € / AN**